



COEURENTIN ET BOB: DEUX AMIS POUR LA VIE

Comment parler à des enfants de CM2 et de 6ème d'arrêt cardiaque, de chaîne de survie, et de défibrillateurs automatiques ? Pas avec des mots et des représentations d'adultes..., d'où l'idée de mettre en scène Coeurentin, un petit garçon qui leur ressemble, et Bob, un défibrillateur automatique semblable à des milliers de défibrillateurs installés partout en France.

En cas d'arrêt cardiaque, chaque minute compte, et les chances de survie de la victime dépendent de l'activation de la chaïne de survie, le 1er témoin devenant alors le 1er maillon de la chaïne. Si ce 1er témoin est formé, il pourra donner l'alerte, débuter le massage cardiaque, et utiliser un défibrillateur automatique de proximité, en attendant l'arrivée des secours spécialisés. Porter secours est un acte citoyen, et les enfants sont les adultes et les citoyens de demain. L'amélioration de la prise en charge de l'arrêt cardiaque passe par l'implication de chacun, et notamment par la formation des enfants aux gestes qui sauvent.

Ce travail a été initié à la suite de l'intervention d'un médecin urgentiste, formateur au CESU 36 (Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de l'Indre), auprès des enfants du conseil municipal des enfants de la ville de Châteauroux, afin de les sensibiliser aux gestes qui sauvent en cas d'arrêt cardiaque, parallèlement à une démarche d'équipement de la ville de Châteauroux en défibrillateurs automatiques.`

Grâce à un partenariat engagé avec l'Inspection Académique de l'Indre dans le cadre du programme Apprendre à Porter Secours en milieu scolaire, nous avons pu rencontrer Bruno FORGET, professeur des écoles, Conseiller Pédagogique... et dessinateur de talent, qui a su donner un visage à Coeurentin et des mains à Bob. Grâce à ce travail, il est devenu possible de mettre à disposition des établissements scolaires de l'Indre cette Bande Dessinée en tant qu'outil pédagogique pour l'apprentissage à l'école et au collège des gestes de secours.

Dr Isabelle MEGY-MICHOUX Médecin urgentiste Directeur médical du CESU 36

































































L'HISTOIRE DE COEURENTIN ET DE BOB LE DEFIBRILATEUR C'EST AUSSI L'HISTOIRE DE LA CHAÎNE DE SURVIE

Chaque année en France environ 50 000 personnes décèdent d'une mort subite d'origine cardiaque, et dans l'Indre on recense chaque année 200 arrêts cardiaques pris en charge par les urgentistes et les secouristes du département. Comme Coeurentin, tout le monde peut un jour être confronté à une personne victime d'un arrêt cardiaque. Le cœur s'arrête brutalement et le cerveau souffre très vite car il ne reçoit plus d'oxygène. Chaque minute perdue dans la mise en place de la chaïne de survie est alors une perte de chance pour la victime.

La chaîne de survie est déclenchée dès l'alerte des secours, et chaque maillon est essentiel. Les trois premiers maillons dépendent des témoins présents auprès de la victime, et les deux derniers maillons sont mis en place dès l'arrivée des secours spécialisés.



Le 1^{er} maillon : ALERTE immédiate des services de secours : 15 18 112

Le 2ème maillon : MASSAGE CARDIAQUE débuté le plus vite possible pour faire circuler le sang

Le 3^{ème} maillon : Mise en place d'un DEFIBRILLATEUR AUTOMATIQUE qui délivrera si besoin un choc électrique pour faire redémarrer le cœur

Le 4^{ème} maillon : Mise en place de soins spécialisés dès l'arrivée des équipes de secouristes professionnels et des équipes du SAMU

Le 5^{ème} maillon : Poursuite des soins à l'hôpital

PORTER SECOURS EST UN ACTE CITOYEN

TOI AUSSI TU PEUX ETRE UN MAILLON DE LA CHAINE DE SURVIE

Recensement des défibrilateurs : un enjeu stratégique pour les services de secours !



La prise est charge d'un arrêt cardio-respiratoire (ACR) est une course contre la montre. Chaque seconde gagnée optimise les chances de survie de la victime. Il est donc essentiel que le médecin régulateur du SAMU-Centre 15 sache, à toute heure du jour et de la nuit, où se trouvent les défibrilateurs disponibles les plus proches du lieu de survenue de l'arrêt cardiaque.

C'est la mission que s'est donnée l'association ARLoD : recenser et géolocaliser les défibrilateurs et mettre ces informations à la disposition des services de secours.

Parents d'élèves, enseignants, secouristes...
Entreprises, collectivités locales, associations...
Déclarez vos défibrilateurs sur www.defib-arlod.fr
Un acte de santé publique!



ARLoD, un atout supplémentaire pour la chaîne de survie©

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 75, rue Saint Charles 75015 Paris - Siret : 511 002 412 00019 - www.arlod.fr ARLoD est missionnée par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé pour le recensement national des défibrilateurs.